

BANQUE NATIONALE DU CANADA
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES
LE 27 FÉVRIER 2009

RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DU VOTE

conformément à l'article 11.3 du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*

Les détenteurs d'actions ordinaires ont voté à l'égard des questions suivantes à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») tenue le 27 février 2009. Chacune des questions est plus amplement décrite dans l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires (l'« Assemblée ») et dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction datés du 9 janvier 2009 et postés aux détenteurs d'actions ordinaires. Le vote à l'égard de chacune des questions s'est déroulé dans le cadre d'un scrutin secret.

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LA BANQUE :

Les pourcentages indiqués dans les rubriques 1 et 2 sont exprimés en pourcentage du nombre total de droits de vote exercés et d'abstentions de vote.

1. Élection des administrateurs

Chacun des candidats énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction a été élu administrateur de la Banque.

Tous les administrateurs ont reçu au moins 94,96 % de votes **EN FAVEUR** de leur élection.

Candidat	EN FAVEUR	% EN FAVEUR	ABSTENTION	% ABTSENTION
Lawrence S. Bloomberg	86 077 396	95,06	4 475 020	4,94
Pierre Bourgie	90 018 774	99,41	533 663	0,59
André Caillé	89 996 184	99,39	556 258	0,61
Gérard Coulombe	85 990 093	94,96	4 562 351	5,04
Bernard Cyr	90 064 000	99,46	488 444	0,54
Shirley A. Dawe	89 934 958	99,32	617 925	0,68
Nicole Diamond-Gélinas	90 021 934	99,41	530 949	0,59
Jean Douville	90 029 118	99,42	523 765	0,58
Marcel Dutil	89 695 985	99,05	856 898	0,95
Jean Gaulin	90 027 097	99,42	525 786	0,58
Paul Gobeil	90 003 157	99,39	549 726	0,61
Louise Laflamme	90 063 048	99,46	489 835	0,54
Roseann Runte	90 060 112	99,46	492 771	0,54
Marc P. Tellier	89 687 020	99,04	865 863	0,96
Louis Vachon	89 761 554	99,13	789 639	0,87

2. Nomination des vérificateurs

Le cabinet de comptables agréés Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l. a été nommé vérificateur de la Banque.

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	ABSTENTION	% ABSTENTION
90 026 783	99,55	408 872	0,45

PROPOSITIONS PRÉSENTÉES PAR LE MOUVEMENT D'ÉDUCATION ET DE DÉFENSE DES ACTIONNAIRES (MÉDAC), ACTIONNAIRE DE LA BANQUE.

3. Proposition d'actionnaire n° 1

«Il est proposé que le conseil d'administration adopte une règle de gouvernance stipulant que la politique de rémunération de leurs hauts dirigeants fasse l'objet d'un vote consultatif auprès des actionnaires. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
51 046 451	56,85	38 742 710	43,15

4. Proposition d'actionnaire n° 2

«Il est proposé que le conseil d'administration adopte, pour les membres du comité de rémunération et les conseillers externes en rémunération, la même politique d'indépendance que celle qui régit les membres du comité de vérification et les vérificateurs externes. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
9 611 320	10,70	89 790 189	89,30

5. Proposition d'actionnaire n° 3

«Il est proposé que le conseil d'administration adopte une règle de gouvernance limitant à quatre (4) le nombre de conseils auxquels peut siéger un de ses administrateurs. »

EN FAVEUR	% EN FAVEUR	CONTRE	% CONTRE
6 929 154	7,73	82 745 477	92,27